

Bayeux

L'Intercom s'apprête à fermer plusieurs écoles



Jeudi, les élus de Bayeux intercom ont étudié la carte scolaire pour les dix ans à venir. Si des fermetures d'écoles sont envisagées, le maintien de petits établissements de proximité est privilégié.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi revoir la carte des établissements scolaires ?

Depuis une décennie, le Bessin, comme partout ailleurs, est confronté à une baisse de la démographie. « **Entre 2007 et 2017, il y a eu 26 % de naissances en moins sur notre territoire** », confirme Arnaud Tanquerel, vice-président de Bayeux intercom, chargé des affaires scolaires. Une étude a donc été commandée, pour savoir comment la sectorisation devait évoluer dans les dix années à venir.

« **Elle prend en compte les effectifs attendus, en se basant sur l'analyse des naissances, mais aussi l'état des bâtiments et les trajets pour le transport des enfants**, insiste Arnaud Tanquerel. **L'idée étant de rationaliser l'existant.** »

Quels sont les scénarios envisagés ?

L'un des scénarios prévoit la fermeture de six établissements : Port-en-Bessin, Longues-sur-Mer, Arromanches, Alain-Chartier à Bayeux (déjà fermé), Juaye-Mondaye et Nonant. En contrepartie, deux grands groupes scolaires seraient créés. Au nord, dans l'ancien collège de Port-en-Bessin et au sud, en bordure de la route de Tilly-sur-Seulles.

L'autre hypothèse, moins extrême, se contente de maintenir une bonne partie des petites écoles, en supprimant néanmoins celle de Longues-sur-Mer et la maternelle d'Arromanches.

Quel scénario a été retenu ?

Jeudi soir, les élus ont voté, à une courte majorité, pour le maintien des petites écoles, refusant trop de fermetures. Une option en forme de compromis qui est loin de satisfaire tous les maires. « **On a dépouillé le littoral**, regrette Patrick Jardin, maire d'Arromanches. **Quand nous sommes arrivés à Bayeux intercom, il y a trois ans, on nous avait dit que la chose serait étudiée... Ce qui n'a pas été fait.** » Un élu qui se demande si l'objectif n'est pas d'emmener « **bientôt tous les élèves à Bayeux** ».

Pourquoi beaucoup d'élus se sentent lésés ?

La nouvelle sectorisation doit concilier plusieurs impératifs et pas seulement la proximité. Ainsi, les enfants d'Arromanches et de Saint-Côme-de-Fresné iront à Esquay-sur-Seulles (12 km). Ceux de Saint-Loup-Hors et de Campigny doivent aller à Louise-Laurent. « **Nous sommes à 500 mètres de l'école Letot et on envoie nos enfants à l'autre bout de Bayeux** », tempête Samuel Dumas, maire de Saint-Loup. « **On les a d'abord mis à Subles, avant de les transférer à Louise-Laurent**, poursuit Jacky Fauvel, maire de Campigny. **Vous pensez que c'est facile pour les parents ? Nos enfants sont de simples bouche-trous !** »

Pourquoi cette sectorisation est-elle délicate ?

« **À Arromanches, nous sommes au pied du mur, après le départ des enfants d'Asnelles** (partis vers Seulles Terre et Mer), **une école dont l'effectif était conséquent**, constate Arnaud Tanquerel. **Nous avons des petites écoles sur notre territoire. La fermeture d'une classe devient alors problématique et peut entraîner celle de l'établissement.** »

Un élu qui reconnaît avoir privilégié ce maillage du territoire, plutôt que la construction de deux grandes écoles, au nord et au sud, en complément de celles de l'agglomération, à Bayeux, Subles et Saint-Vigor-le-Grand.

Quelles sont les écoles vouées à disparaître ?

La maternelle d'Arromanches fermera ses portes en juin. À terme, celle de Longues-sur-Mer est également condamnée, avec un transfert des élèves en direction de Port-en-Bessin. Ce qui porterait le nombre d'écoles de quatorze actuellement à douze, dans un avenir plus ou moins lointain. Mais cet équilibre reste fragile et les élus savent que cette projection pourra être revue rapidement, en fonction des effectifs de chaque école.

Eric MARIE.

Les écoles de Bayeux intercom

